

Une animation pour s'engager dans une trajectoire de sobriété foncière : Play-ZAN

Réduire la consommation d'espaces pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050, c'est la trajectoire que les territoires doivent intégrer lors de l'élaboration ou la révision de leur document de planification. Afin d'accompagner les territoires dans cet exercice complexe et d'acculturer aux enjeux de sobriété foncière, l'addrn s'est formé à l'animation pédagogique développée par l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine, le « Play-ZAN ».

Tout en prenant de la hauteur par rapport aux objectifs chiffrés, il s'agit de mieux s'approprier les concepts liés à la sobriété foncière, d'accompagner les réflexions sur l'importance du récit pour construire une vision de la ville autour des potentiels d'urbanisation, des vocations des futurs espaces consommés ou encore de la prise en compte des enjeux territoriaux (agricoles, environnementaux, liés à la mobilité, les risques et nuisances ou encore les paysages et le patrimoine).

L'animation se déroule autour d'un plateau de jeu générique qui s'adapte à tout type de territoire, et distingue l'occupation du sol des espaces urbanisés/ artificialisés (vocation mixte, économique, résidentielles, commerces et services, équipement d'intérêt général, exploitations agricoles, construction isolées, parc et jardin public), des espaces non-urbanisés/ non artificialisés (espaces agricoles, friches agricoles, espaces naturels et forestiers, lacs et zones humides).

Cette animation offre l'opportunité d'explorer des thématiques au-delà du ZAN et de prodiguer divers conseils en matière de planification stratégique territoriale. Elle permet également de concevoir le développement urbain sous un prisme plus large, par exemple planifier l'aménagement des secteurs gares ou de transports en commun structurants, prendre en compte dans l'aménagement les enjeux liés à l'eau (ressource, risque inondation, corridor écologique, îlot de fraîcheur…), s'interroger sur la mixité des fonctions urbaines au sein d'espaces d'activités économiques.

Durant une session de 2h, un groupe de 8 personnes est invité à endosser le rôle d'une collectivité fictive et de planifier ensemble leur projet de territoire dans une logique de réduction de la consommation foncière, selon les modalités issues de la loi Climat et Résilience de 2021.

Formée à l'animation « Play-ZAN », l'addrn propose de mener l'animation sur l'ensemble des territoires intéressés que ce soit dans le cadre des réflexions menées lors de la révision des documents d'urbanisme locaux (SCOT, PLUi, etc.), de la construction des projets de territoire, des séminaires d'acculturation des nouveaux élus ou encore lors de la prochaine exposition « sobriété foncière » à l'espace 35 Demain en 2026.

> « Aider les élus et techniciens de collectivités à s'inscrire dans une logique de sobriété foncière est pour nous une priorité. L'animation Play-ZAN y contribue directement en amenant à faire des choix d'aménagement tout en tenant compte du nouveau modèle dessiné par la loi Climat et résilience ».
>
> *Yann Cabrol, directeur général de l'AUAT*